

Questions et réponses pour la demande de propositions 23-58007

Q1) Veuillez confirmer que le contrat initial de 480 heures, basé sur l'annexe C - colonne 3 pour les tableaux 1 et 2, correspond aux dépenses annuelles de 50 000 \$ à 100 000 \$ avant taxes, selon la section "27.0 NIVEAU D'EFFORT". De plus, veuillez confirmer que le CNRC a besoin d'un 3e tableau avec les taux journaliers pour chacune des ressources en personnel à l'annexe C.

R1) Non, le budget estimé de 50 000 à 100 000 n'est que pour les 200 heures estimées pour la période initiale dans le tableau 1 pour le gestionnaire de projet et le rédacteur de politiques.

Non, le CNRC n'exige pas un 3e tableau. Les taux journaliers peuvent être saisis dans les tableaux 1 et 2.

Q2) Le CNRC envisagerait-il une prolongation de la date de clôture jusqu'au 9 juin 2023 ?

R2) Oui, le CNRC prolongera la date de clôture jusqu'au 9 juin 2023 à 14h00 HE.